|  |
| --- |
| LES CHAMPS LIBRES – REUNION PLENIERE DU 08 MARS 2020  COMPTE-RENDU |

**Présents** :

Julien et Angélique avec leurs enfants ; Florence et Etienne avec leurs enfants ; Anne-Marie, Jocelyne, Patricia, Pauline et David, Chantal, Serge, Agnès et Yves,

Nous avons eu la joie d’avoir la visite de notre toute petite voisine, Romane, avec son grand frère et ses parents

**Tour de table**:

Il en ressort notamment que les membres du cercle juridique sont découragés face à la « montagne » de travail que représente le règlement de copropriété et demandent donc que tout le monde y participe. La date limite qui se situant dans 6 mois environ, il faut le terminer **avant l‘été**.

**Retour du cercle « jardin »** : très bonne nouvelle !!!

Au vu du dernier mail d’Antoine Piraud du 3 février, le SEVE n’a plus l’intention d’entretenir notre parcelle de 1500 m2 mais seulement d’y installer les gros équipements avec possibilité de le clôturer ; libre à nous de l’ouvrir au public quand on le souhaitera ; en contrepartie, on aura la charge de l’entretien et la responsabilité du lieu

Il apparait nécessaire de reformuler cette proposition et de leur demander une convention écrite pour l’entériner, précisant la durée de cette convention. Utilisation de l’association « l’écloserie » comme partenaire pour la signature

Questions : Qu’en est-il de la convention si les statuts de l’association changent ? Notre assurance couvrirait-elle ce jardin ? pourrait-on attendre d’être entrés dans les lieux et voir comment on utilise cette parcelle avant de faire installer les gros équipements ?

Consulter l’ensemble du groupe

**Infos diverses :**

* Rappel : Visite de l’entreprise bois-paille le **mardi 5 mai**
* Doodle à remplir pour passer à GHT entériner le choix de la faïence et des revêtements de sol avec Maryse Boyas
* Jocelyne a reçu, par l’intermédiaire de HEN, une demande de rencontre de la part de 2 étudiants en architecture qui aimeraient faire une étude de cas sur notre projet ; Jocelyne se charge de leur répondre qu’une rencontre sera possible en petit groupe mais pas en réunion plénière
* Inscription au printemps des voisins 2020 ? non, plutôt lorsqu’on sera dans nos murs
* Prochaine réunion de chantier : **6 avril** ? à confirmer
* Réunion pour le règlement de copro le **26 mars de 9h à 11h** chez GHT, avec Atlantique Habitation et les géomètres, avec Anne-Marie, Pauline et Agnès

**Règlement de copropriété** :

Préparation de la réunion chez GHT du 26 mars :

* Les avertir que ce travail n’est pas finalisé,
* Leur transmettre les 5 articles qui ont déjà été débattu lors de la dernière plénière et validés
* Leur transmettre le tableau excel

Exposer notre souhait de suppression de certains articles (art.4.19), d’ajout d’autres concernant le principe participatif du projet et une procédure de médiation entre habitants

On peut donner aux géomètres l’orientation des articles qu’on souhaite, à eux de les rédiger

L’ensemble des articles du règlement à discuter a été divisé en 4 « paquets » d’articles qu’il faut se répartir et traiter d’ici la prochaine plénière ; 1 membre du cercle juridique par groupe :

* Les charges : Anne-Marie, Etienne, Julien et Jocelyne
* Les nuisances : Florence, David et Patricia
* Les usages : Angélique, Serge et Yves
* Les nouveaux articles (médiation, écologie, gouvernance) : Pauline, Benoit et Agnès

Les absents sont invités à rejoindre le groupe de leur choix

Chaque sous-groupe devra envoyer ses conclusions au cercle juridique le 3 avril ; celui-ci enverra le tableau à tous le 10 avril ; le trio choisira les questions à traiter lors de la plénière

De façon à avancer rapidement, 2 plénières ont été programmées : le **vendredi soir 17 avril à 18h et le dimanche 17 mai de 9h à 13 h**

**Questions diverses :**

* Refaire le « sac » de la plénière : avec post-it, feutres, tableau blanc, café, thé ….
* A chacun de faire le ménage de ses mails sur mattermost